



Sur la carte on the map

LÉGENDE

LA CARTOGRAPHIE (Map) :
quadrichromie (Four colour)
échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.

LES ITINÉRAIRES (Itineraries) :
le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR,
de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.
The route mentioned on the map is of the same color as the
route markers you will find on the walk (Exception GR Path)

① Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits).
Number of the circular walk (See the list of the itineraries).

* Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits).
Starting Point (See the list of the itineraries).

CODE COULEURS UTILISÉ SUR LA CARTE (Route marking colours) :

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Petite Randonnée (PR) (Circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR path).
- Sens de la Boucle de Petite Randonnée.

INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL*

- Non goudronné / Goudronné
- Pouvant être goudronné

*AVERTISSEMENT :
Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative.
Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine
peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le
revêtement des itinéraires. Ces évolutions incombent à la responsabilité de l'utilisateur.



Sur le Terrain on the itinerary

PANNEAUTAGE ET BALISAGE (Route marking and signposts)

Le mobilier de signalisation des circuits est
constitué de
3 éléments complémentaires :
1/ Le panneau d'appel (Information board),
2/ La flèche directionnelle (Direction arrow),
3/ Les bornes de balisage (Signposts).



LE PANNEAU D'APPEL :

(Information board)
Chaque départ d'itinéraire est matérialisé
par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du
secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.

LA FLECHE DIRECTIONNELLE :

(Direction arrow)
A proximité immédiate du panneau
d'appel, une flèche directionnelle en
bois vous indique le sens du circuit,
sa longueur ainsi que les pratiques
admisses sur ce circuit. Sur le parcours il
est possible de trouver ce type de
panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou
liaisons.

Les pratiques admises sont signalées par la présence des
marques normalisées suivants :

- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk)
- Sentier équestre (Horse riding path).
- Sentier VTT (Mountain bike track) :
- Très facile (Very easy), Facile (Easy), Difficile (Difficult), Très difficile (Very difficult).

LES BORNES DE BALISAGE (Signposts) :

Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées
d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour
les itinéraires de liaison.

- Boucle locale (Circular walk)
- Itinéraire de liaison (Junction path)

BALISAGE EN VIGUEUR (Route marking colours)

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).

Sur le terrain on the itinerary

IMPLANTATION DES BORNES



*Une règle d'or : lorsqu'une bifurcation ne paraît pas balisée ou signalée,
poursuivre tout droit. Un changement de direction est toujours matérialisé.*

DIRECTION

- Tout droit (Straight on)
- Tourner à droite (Turn right)
- Tourner à gauche (Turn left)

ATTENTION

Vous voudrez bien signaler
à la mairie la plus proche tout
problème particulier que vous aurez
rencontré sur votre parcours.
Please inform the nearest "Mairie" of problems
you may have found on your route.

POUR VOTRE SECURITE (Emergency number)

SECOURS
112

ALLO MÉTÉO
(Weather forecast)
08 92 68 02 24

Photo : F. EHRHARDT